



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du Conseil tenue le **mardi 5 novembre 2024 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire  
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1  
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2  
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3  
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.  
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

Sont absents :

Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4  
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2024
4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
  - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
  - 6.2 Liste des taxes impayées
  - 6.3 Implantation logiciel de gestion Paie/Rh
  - 6.4 Horaire du bureau pour la période des Fêtes
  - 6.5 Adoption du calendrier des séances de 2025
  - 6.6 Déclaration des intérêts pécuniaires
  - 6.7 Registre des déclarations relatives à un avantage reçu par un élu
  - 6.8 AVIS DE MOTION - Règlement de taxation 2025
  - 6.9 AVIS DE MOTION - Règlement sur la régie interne des séances du conseil
  - 6.10 Modification du règlement de Gestion Contractuelle
  - 6.11 Demande paniers de Noël 2024
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
8. RÉSEAU ROUTIER
9. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
  - 9.2 Demande de l'aqueduc pour le Rang St-Joseph de Deschailons-sur-Saint-Laurent
  - 9.3 Plan de protection des sources d'eau potable



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 9.4 Autorisation de paiement - pièces rue Siméon-Charland
- 9.5 Nettoyage des puisards

## 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 10.1 Adoption du budget révisé 2 - OMH
- 10.2 Adoption des dates de parution du journal Le petit Romain 2025

## 11. URBANISME ET BÂTIMENT

- 11.1 Nombre de permis en octobre
- 11.2 Service d'inspection (permis)
- 11.3 Mandat à Urbinspec

## 12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Achat de filets pour buts à l'aréna et allège rouge
- 12.2 Embauche d'un préposé et à la maintenance à l'aréna- Brandon Lemay
- 12.3 Embauche d'une gérante - restaurant aréna - Chantal Dumoulin
- 12.4 Embauche - préposées au restaurant
- 12.5 Signature de l'entente avec la Société d'agriculture de Bécancour 2025
- 12.6 Jeudis en Chansons 2025
- 12.7 Emploi été Canada - Camp jour 2025
- 12.8 Formation gestionnaire de sentier

## 13. AFFAIRES NOUVELLES

## 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

227-11-2024

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Yvon Potvin

**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### 3. PROCÈS-VERBAL

228-11-2024

#### 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

#### **4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

---

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

---

#### **6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**229-11-2024**

##### **6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Yvon Potvin

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 400 031,02 \$ (Salaires: 65 347,49 \$); (Fournisseurs: 334 683,53 \$), tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**230-11-2024**

##### **6.2. Liste des taxes impayées**

**ATTENDU** que la greffière-trésorière de la municipalité locale doit préparer selon l'article 1022 du Code Municipal, dans le cours du mois de novembre de chaque année, un état mentionnant :

- 1) Les noms et états de toutes personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales, tels qu'indiqués au rôle d'évaluation, s'ils y sont entrés;
- 2) Le montant de toutes taxes municipales restant dues à la Municipalité, par chacune de ces personnes ou par des personnes inconnues;
- 3) Le montant des taxes municipales dues par chacune de ces personnes aux officiers de la Municipalité;
- 4) Le montant des taxes scolaires dues par chacune de ces personnes, jusqu'à la confection de cet état, si un état d'arrérages a été remis à temps au bureau de la Municipalité, par la directrice générale de la commission scolaire concernée;
- 5) Les frais de perception dus par ces personnes;



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 6) La désignation de tous biens-fonds assujettis au paiement des taxes mentionnées dans cet état;
- 7) Le montant total des taxes et des frais affectant ces biens-fonds, pour des fins municipales ou scolaires;
- 8) Tout autre renseignement requis par le conseil et toute remarque jugée opportune;

**ATTENDU** que 16 dossiers de taxes dues à la Municipalité incluant 2023 et 2024 doivent être soumis au conseil et approuvés par lui;

**ATTENDU** qu'un envoi recommandé sera posté dans les prochains jours et que des frais de 15 \$ seront facturés;

**ATTENDU** que le solde dû doit être réglé le 16 décembre 2024, à défaut de quoi leur nom sera transmis à la MRC de Bécancour pour vente pour non-paiement de taxes;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Yvon Potvin  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste suivante au conseil :

CLIENT	NOM, PRÉNOM	ADRESSE DE L'IMMEUBLE	TAXES 2023	DIVERS 2023	TAXES 2024	DIVERS 2024	INTÉRÊTS 05-11-2024	TAXES SCOLAIRES	TOTAL
1131	DEMERS, JONATHAN	770, ROUTE MARIE-VICTORIN	3 521,06 \$		1 572,33 \$		690,32 \$		5 783,71 \$
1150	COSETTE, STEVE	710, ROUTE MARIE-VICTORIN	1 162,45 \$	15,00 \$	2 149,23 \$		6,52 \$		3 333,20 \$
1207	LAUZON, MAXIME	643, ROUTE MARIE-VICTORIN	46,53 \$	15,00 \$	2 124,03 \$		142,80 \$		2 328,36 \$
1246	PELCHAT ST-ONGE CYNTHIA	616 MARIE-VICTORIN	2,81 \$	15,00 \$	1 590,07 \$		81,77 \$		1 689,65 \$
1267	LEVASSEUR, DANIELÉ	570, ROUTE MARIE-VICTORIN	2 545,22 \$	15,00 \$	2 684,26 \$		555,28 \$		5 799,76 \$
1367	LANOUE, SANDRA	260, RUE LAFLEUR	598,06 \$		1 836,88 \$		78,29 \$		2 513,23 \$
1407	PAQUET, PATRICK A.	412-418, ROUTE MARIE-VICTORIN	1 293,18 \$	15,00 \$	4 411,42 \$		112,02 \$		5 831,62 \$
5314	RAYMOND, DOMINIQUE	401, ROUTE MARIE-VICTORIN	1 604,85 \$		1 990,91 \$		423,54 \$		4 019,30 \$
1539	CLOUTIER, ANNE-MARIE	159, ROUTE 218	1 051,10 \$		2 068,39 \$	15,00 \$	78,28 \$		3 212,77 \$
1337	GARCEAU, FRANCINE	475, RANG St-Charles	0,08 \$		3 039,27 \$		291,21 \$		3 330,56 \$
5518	DUFLETT, ANGELE ET MORNEAU MICHEL	RUE PARIS	0,89 \$		0,93 \$		0,36 \$		2,18 \$
5234	DUMOULIN, YVES	16, RUE POISSON	46,22 \$	15,00 \$	4 634,21 \$		299,10 \$		4 994,53 \$
1897	HAMEL, MICHEL	1185, ROUTE 218	4,20 \$	15,00 \$	2 261,28 \$		144,28 \$		2 424,76 \$
1900	HAMEL, MICHEL	1175, ROUTE 218	2,81 \$		1 523,82 \$		95,68 \$		1 622,31 \$
1935	DUMOULIN, ROBERT ET AYOTTE, PAUL	RANG ST-CHARLES	1,93 \$		204,44 \$		22,51 \$		228,88 \$
1544	PIERRE THIBAUT	267, ROUTE MARIE-VICTORIN	0,68 \$		3 011,22 \$		4,93 \$		3 017,83 \$
	<b>TOTAL</b>		<b>11 882,07 \$</b>	<b>105,00 \$</b>	<b>35 102,69 \$</b>	<b>15,00 \$</b>	<b>3 027,89 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>50 132,65 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

231-11-2024

### 6.3. Implantation logiciel de gestion Paie/Rh

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a reçu une offre de service de PG Solutions pour l'implantation du logiciel de gestion «Aurora Paie/R»;

**ATTENDU** que ce logiciel de gestion permettra une modernisation des suites financières de la Municipalité, offrant une meilleure autonomie dans l'exploitation des données, une intégration améliorée et l'ajout de nouvelles fonctionnalités;

**ATTENDU** que l'offre inclut un plan de mise en œuvre en deux phases :

Phase 1 : Rencontre d'information, mise en contexte, accès à un environnement de test, formation autonome (Académie PG) et webinaires de groupe;

Phase 2 : Calendrier d'implantation, formations personnalisées, mise en production et accompagnements;



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**ATTENDU** que PG Solutions offre un escompte si la signature et le début de l'implantation de la phase 1 ont lieu avant le 31 décembre 2024;

**ATTENDU** que le coût total des services professionnels pour l'implantation est de 6 825 \$, avec un rabais de 1 137,50 \$, ramenant le total à 5 687,50 \$ pour la formation initiale de groupe;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil accepte l'offre de service de PG Solutions pour l'implantation du logiciel de gestion «Aurora Paie/Rh»;

**QUE** le conseil autorise la signature de l'entente avant le 31 décembre 2024 afin de bénéficier du rabais de 1 137,50 \$;

**QUE** le conseil autorise un budget total de 5 687,50 \$ plus taxes pour cette implantation, couvrant les phases 1 et 2;

**QUE** la directrice générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

232-11-2024

### **6.4. Horaire du bureau pour la période des Fêtes**

**ATTENDU** que durant la période des Fêtes les activités sont réduites;

**ATTENDU** que l'inspecteur municipal sera disponible pour répondre aux urgences;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le bureau municipal soit fermé du 19 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement, avec reprise des activités le lundi 6 janvier 2025;

**QUE** le conseil souhaite maintenir un service d'urgence durant cette période par l'entremise de l'inspecteur municipal et de la directrice générale et greffière-trésorière, lesquels seront disponibles pour répondre aux situations urgentes;

**QUE** les citoyens pourront contacter le service d'urgence municipal au 819 263-2622 option \* pour toute situation nécessitant une intervention immédiate.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

233-11-2024

### **6.5. Adoption du calendrier des séances 2025**

**ATTENDU** que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant la date et l'heure;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** les séances débuteront à 19 heures à la mairie située au 110 rue des Loisirs, Saint-Pierre-les-Becquets;

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

- 14 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1<sup>er</sup> avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 2 septembre
- 7 octobre
- 11 novembre
- 2 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

## **6.6. Déclaration des intérêts pécuniaires**

La directrice générale et greffière-trésorière rappelle aux membres du conseil, qui ne l'ont pas déjà fait, qu'ils doivent produire leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

## **6.7. Registre des déclarations relatives à un avantage reçu par un élu**

Aucun élu n'a déposé une déclaration relative à un avantage reçu en date du 5 novembre 2024 à la directrice générale et greffière-trésorière.

## **6.8. AVIS DE MOTION - Règlement de taxation 2025**

Monsieur Yvon Potvin donne **AVIS DE MOTION** que sera soumis à une assemblée subséquente, un règlement concernant la taxation 2025. Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

## **6.9. AVIS DE MOTION - Règlement sur la régie interne des séances du conseil**

Monsieur Louis-Vincent Legault donne **AVIS DE MOTION** que sera soumis à une assemblée subséquente, un règlement concernant la régie interne des séances du conseil. Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

## **6.10. Modification du règlement de Gestion Contractuelle**



N° de résolution  
ou annotation

234-11-2024

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

Monsieur Louis-Vincent Legault donne **AVIS DE MOTION** que sera soumis à une assemblée subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro 2018-216 sur la gestion contractuelle. Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le présent Règlement de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par des lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du conseil de la Municipalité lorsque les conditions applicables sont rencontrées. Certains contrats de service manuels soient attribués à un membre du conseil de l'organisme municipal après qu'une mise en concurrence ait eu lieu.

### **6.11. Demande paniers de Noël 2024**

ATTENDU que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour apporte depuis de nombreuses années un soutien essentiel aux comités de bénévoles de chaque municipalité pour la réalisation des paniers de Noël destinés aux familles à faible revenu;

ATTENDU que ce soutien comprend des aides financières, des dons de produits laitiers et de denrées, ainsi que la gestion des inscriptions des personnes et familles bénéficiaires, permettant ainsi une réponse adaptée aux besoins locaux;

ATTENDU que depuis plus de trois ans, la formule des paniers de Noël a évolué pour mieux s'adapter aux nouvelles réalités sociales et économiques, afin d'offrir une aide plus adéquate aux personnes dans le besoin pendant la période des fêtes;

ATTENDU que la pandémie et l'inflation ont accru la vulnérabilité de nombreuses personnes, augmentant ainsi la demande pour les paniers de Noël et les services d'aide alimentaire sur le territoire de la MRC de Bécancour;

ATTENDU que le Centre d'action bénévole souhaite, cette année, offrir des paniers de Noël sous forme de bons d'épicerie, en respectant des critères d'admissibilité équitables et une valeur monétaire adaptée au nombre de personnes composant chaque unité familiale;

ATTENDU que l'an dernier, plus de 300 familles (environ 600 personnes) ont bénéficié de ce soutien pour pouvoir préparer un repas de Noël, contribuant à leur bien-être durant cette période festive et souvent difficile;

ATTENDU que le Centre d'action bénévole sollicite une aide financière de 700 \$ de la part de la municipalité pour atteindre son objectif d'offrir un soutien alimentaire aux personnes vulnérables durant la période de Noël;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal accorde une aide financière de 700 \$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour pour son programme des paniers de Noël, visant à soutenir les familles et personnes vulnérables de la municipalité et de la région.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

---

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

---

## 8. RÉSEAU ROUTIER

---

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

### 9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

235-11-2024

### 9.2. Demande de l'aqueduc pour le Rang St-Joseph de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**ATTENDU** que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de branchement d'aqueduc pour desservir les résidents du rang Saint-Joseph, comprenant 29 citoyens, deux fermes, une érablière et une entreprise agricole;

**ATTENDU** que la consommation actuelle d'eau potable dans ce secteur est estimée à 79 m<sup>3</sup> par jour;

**ATTENDU** que des préoccupations subsistent quant à la capacité d'aquifère pour desservir adéquatement ce secteur sans affecter les réseaux d'approvisionnement existants;

**ATTENDU** qu'aucune étude de capacité d'aquifère n'a encore été réalisée pour évaluer la faisabilité de ce projet en fonction des ressources disponibles;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil refuse la demande de branchement d'eau potable pour les résidents du rang Saint-Joseph, en raison des incertitudes concernant la capacité d'aquifère et l'impact potentiel sur les ressources en eau de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

236-11-2024

### 9.3. Plan de protection des sources d'eau potable

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite assurer une source pérenne d'eau potable dans le futur;

**ATTENDU** que le rapport préliminaire du Plan de protection des sources d'eau potable a été préparé en collaboration avec la firme Englobe et finalisé le 16 octobre 2024 ;





N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**ATTENDU** que la diffusion et la communication de ce plan auprès des citoyens sont essentielles pour promouvoir une culture de protection des sources d'eau et favoriser l'adhésion de la population aux mesures proposées;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil accepte le dépôt du rapport du Plan de protection des sources d'eau potable élaboré par Englobe, daté du 16 octobre 2024.

**QUE** le conseil approuve les stratégies de diffusion du plan de protection, notamment :

- 1- La distribution d'une fiche descriptive d'ici décembre 2025;
- 2- L'organisation d'une conférence de sensibilisation à l'eau potable et à la démarche du plan de protection d'ici septembre 2026;
- 3- La mise à jour du site Internet de la Municipalité pour inclure une section dédiée à la protection des sources d'eau potable, incluant des cartes, articles, et autres supports pédagogiques, d'ici décembre 2025;
- 4- De prévoir des activités de sensibilisation pour différents groupes d'âge, incluant des interventions dans les écoles et des activités éducatives sur le cycle de l'eau, dans le cadre du mois de l'eau au Québec (juin) et de la Journée mondiale de l'eau (22 mars);
- 5- De mettre en place un suivi annuel du plan de protection en coordination avec les parties responsables, avec une révision complète du plan tous les cinq ans, afin d'assurer l'atteinte des objectifs de protection, la gestion des budgets, et l'évolution du plan en fonction des nouvelles connaissances scientifiques et techniques;
- 6- D'encourager une communication continue et ouverte avec les citoyens de la Municipalité, notamment pour permettre aux résidents et aux propriétaires de poser leurs questions et exprimer leurs préoccupations concernant le plan de protection;
- 7- D'établir une collaboration étroite avec la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, afin de maximiser l'efficacité des mesures de protection, en particulier pour les aires de protection situées sur ce territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

237-11-2024

### **9.4. Autorisation de paiement - pièces rue Siméon-Charland**

**ATTENDU** que des pièces pour l'aqueduc de la rue Siméon-Charland ont été nécessaires afin de d'ajouter des infrastructures d'eau potable de la municipalité;

**ATTENDU** que la firme Réal Huot a fourni ces pièces pour un montant total de 32 199,41 \$, taxes en sus;

**ATTENDU** que les coûts associés aux entrées d'eau seront refacturés à chaque propriétaire de terrain concerné dans la rue Siméon-Charland;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise le paiement à Réal Huot pour l'achat des pièces nécessaires à l'aqueduc de la rue Siméon-Charland, pour un montant de 32 199,41 \$, plus taxes applicables;

**QUE** le conseil approuve la refacturation des coûts des entrées d'eau aux propriétaires de terrain concernés, proportionnellement aux dépenses encourues pour chaque entrée d'eau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

238-11-2024

### **9.5. Nettoyage des puisards**

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit procéder au nettoyage des puisards afin d'assurer l'entretien et la bonne gestion de ses infrastructures;

**ATTENDU** que Services Sanitaires A.M. Inc., de Sainte-Françoise, a fourni un devis pour le nettoyage de 10 puisards, au tarif de 220,00 \$ par puisard, pour un montant total de 2 200,00 \$ avant taxes;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise Services Sanitaires A.M. Inc. pour le montant total de 2 529,45 \$ pour le nettoyage des puisards de la Municipalité, selon le devis daté du 1er novembre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

## **10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

239-11-2024

### **10.1. Approbation du budget révisé - O.M.H. Au Cœur-du-Québec - Saint-Pierre-les-Becquets #2**

**ATTENDU** que l'OMH Au Cœur du Québec a déposé son budget révisé en date du 10 octobre 2024;

**ATTENDU** que le budget révisé présente un déficit de 47 187 \$ pour Saint-Pierre-les-Becquets;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil approuve le budget révisé au montant de 47 187 \$ pour l'année 2024;



N° de résolution  
ou annotation

240-11-2024

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**QUE** le conseil autorise le versement de 4 719 \$ pour l'année 2024;

**QUE** cette dépense soit prise à même le poste budgétaire n° 02 522 00 960 (Déficit office municipal d'habitation).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **10.2. Adoption des dates de parution du journal Le petit Romain 2025**

**ATTENDU** qu'il y a 6 parutions du journal municipal Le petit Romain par année;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la parution du journal municipal Le petit Romain :

Éditions	Dates de tombées	Parutions
Février 2025	15 janvier	2 février
Avril 2025	11 mars	1er avril
Juin 2025	13 mai	3 juin
Août 2025	15 juillet	12 août
Octobre 2025	16 septembre	7 octobre
Décembre 2025	11 novembre	2 décembre

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

## **11. URBANISME ET BÂTIMENT**

### **11.1. Nombre de permis en octobre 2024**

L'inspectrice en bâtiment et en environnement a délivré 6 permis en octobre 2024 pour un montant total de 41 225 \$.

241-11-2024

### **11.2. Service d'inspection (permis)**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a adhéré à l'entente pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement le 24 juillet 2015.

**ATTENDU** que la MRC de Bécancour désire apporter des modifications à l'entente qui avait préalablement été établie et acceptée en 2015;

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets et ses citoyens ont vécu des problématiques dans les dernières années concernant cette entente;

**ATTENDU** que la quote-part associée au service d'inspection représentait 49 920\$ en 2024 et qu'il est envisageable de prévoir une hausse importante du coût de la quote-part, et ce malgré la réduction des services offerts avec la nouvelle entente proposée;



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**ATTENDU** que plusieurs firmes privées offrent des services similaires afin de pallier notre retrait de cette entente;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets ne renouvellera pas son entente avec la MRC de Bécancour concernant le service d'inspection en bâtiment;

**QUE** cette résolution soit envoyée à la MRC de Bécancour avant le 7 novembre 2024 ainsi qu'aux autres municipalités qui sont dans l'entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

242-11-2024

## **11.3. Mandat à Urbinspec**

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite assurer le bon fonctionnement du département de la gestion du territoire;

**ATTENDU** que ce mandat inclut le prêt d'un professionnel qualifié pour réaliser les tâches régulières liées à l'inspection municipale et à l'urbanisme;

**ATTENDU** que les honoraires de la firme Urbinspec seront estimés sur une base horaire en fonction du type de service rendu, et que les heures facturées correspondront au nombre d'heures réellement effectuées par le professionnel assigné ou au nombre d'heures nécessaires à l'accomplissement des tâches;

**ATTENDU** que la durée du mandat est approximativement de JANVIER 2025 à DÉCEMBRE 2025, pour une durée totale de 50 semaines, avec un maximum de 10 heures par semaine;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil mandate la firme Urbinspec pour effectuer les tâches nécessaires au bon fonctionnement du département de la gestion du territoire et émettre des permis en urbanisme pour environ 10 heures par semaine au montant approximatif de 690 \$ par semaine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

## **12. LOISIRS ET CULTURE**

243-11-2024

### **12.1. Achat de filets pour buts à l'aréna et allège rouge**

**ATTENDU** que le conseil municipal a identifié la nécessité d'acheter des équipements spécifiques pour le bon fonctionnement de ses installations sportives à l'aréna régional;



N° de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise les achats pour les filets et allèges en U auprès de Zamboni Robert Boileau Inc., avant transport, à 1 439,80 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

244-11-2024

**12.2. Embauche d'un préposé et à la maintenance à l'aréna- Brandon Lemay**

**ATTENDU** qu'un poste d'employé d'entretien et de maintenance pour l'aréna à temps partiel est vacant pour la saison 2024-2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise l'embauche de monsieur Brandon Lemay selon la politique salariale en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

245-11-2024

**12.3. Embauche d'une gérante - restaurant aréna - Chantal Dumoulin**

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite maintenir un service de restauration de qualité au sein de l'aréna régional;

**ATTENDU** que la gestion efficace du restaurant nécessite l'embauche d'une gérante compétente pour assurer le bon fonctionnement des opérations;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Yvon Potvin  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche de Chantal Dumoulin en tant que gérante du restaurant de l'aréna régional;

**QUE** la gérante sera responsable de l'ensemble des opérations du restaurant, y compris, la gestion du personnel, la planification des menus, et l'assurance de la qualité du service;

**QUE** la gérante devra suivre toute formation requise pour assurer la conformité avec les règlements en vigueur, notamment ceux du MAPAQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

246-11-2024

**12.4. Embauche - préposées au restaurant**



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**ATTENDU** que la gérante du restaurant nécessite un soutien additionnel pour assurer un service efficace et de qualité;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche de préposées au restaurant, Brenda-Lee Béland et Kathy Fortin, pour assister la gérante dans ses fonctions selon l'entente discutée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

247-11-2024

### **12.5. Signature de l'entente avec la Société d'agriculture de Bécancour 2025**

**ATTENDU** que l'entente avec la Société d'agriculture de Bécancour est à renouveler pour 2025;

**ATTENDU** que l'entente a été présentée aux élus;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente avec la Société d'agriculture de Bécancour pour l'année 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

248-11-2024

### **12.6. Jeudis en Chansons 2025**

**ATTENDU** que la Société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec propose des soirées Jeudis en Chansons et offre jusqu'à un montant de 1 000 \$ des coûts du projet (75 %);

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite offrir des services culturels à la population;

**ATTENDU** que la Municipalité doit se procurer un équipement scénique et de son si l'artiste n'en possède pas;

**ATTENDU** que la Municipalité doit choisir ses dates préférées ainsi que ses styles musicaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil choisit le 17 juillet 2025 comme premier choix et le 7 août 2025 en second choix;

**QUE** le conseil accepte de défrayer un montant approximatif de 540 \$, tel que demandé par la Société St-Jean-Baptiste;



N° de résolution  
ou annotation

249-11-2024

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**QUE** cette année cet événement se déroulera près du presbytère;

**QUE** la dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 702 59 447 (Culture Patrimoine - Activités culturelles).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **12.7. Emploi été Canada - Camp jour 2025**

**ATTENDU** que les demandes d'aide financière pour les emplois d'été doivent être complétées avant le 19 décembre 2024;

**ATTENDU** que la directrice générale complètera les documents requis;

**ATTENDU** que les demandes d'aide financière visent à combler des emplois de moniteurs-monitrices (2) pour le camp de jour et un coordonnateur au camp de jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à déposer et à signer la demande d'aide financière pour deux emplois de moniteurs-monitrices de camp de jour et d'un coordonnateur au camp de jour selon les conditions discutées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

250-11-2024

### **12.8. Formation gestionnaire de sentier**

**ATTENDU** qu'une formation « Gestionnaire de sentier » est prévue pour le 13 novembre 2024;

**ATTENDU** que cette formation porte sur les aspects suivants : droits de passage, réglementation, signalisation, respect de l'environnement;

**ATTENDU** que le coût de cette formation est de 30 \$ plus taxes, incluant le dîner;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise l'inscription de Kevin Dumoulin à la formation «Gestionnaire de sentier » du 13 novembre 2024, à Ste-Brigitte-des-Saults pour un montant total de 30 \$ plus taxes, incluant le dîner;

**QUE** les frais de déplacement seront défrayés par la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

### **13. AFFAIRES NOUVELLES**



N° de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 21 et se termine à 19 h 26.

---

251-11-2024

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée à 19 h 26.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

M. Eric Dupont, maire

Mme Martine Lafond, directrice  
générale et greffière-trésorière